

## **Le conventionnalisme «d'attente»: études sur Descartes**

Referat wygłoszony na XXXe Congrès de l'ASPLF

### **L'homme et la réflexion**

Nantes 2004

La conception de ce conventionnalisme a trouvé sa plus complète expression dans ce que Descartes avait appelé „la morale provisoire”, et ce qui a trait aux vertus cognitives interprétées dans l'esprit de l'intellectualisme – telles: la raison, le criticisme, la ténacité dans la poursuites des desseins, la prudence, l'autoprivation, l'autolimitation, etc. Dans la façon de voir le problème par ce philosophe le conventionnalisme „d'attente” est lié surtout avec la recherche de la vérité, ou – ce qui revient au même – avec la découverte de celle-ci. Sur un plan plus reculé apparaît aussi sa liaison avec la méthode visant à persuader à la vérité.

Les vertus cognitives mentionnées ci-dessus ont été subordonnées par Descartes à l'obtention du but principal, tel que le savoir absolument sûr et absolument vrai, le seul qui, à son avis, vaut la peine d'être recherché. Elles se rattachent toutes à la pragmatique cognitive, qui signifie qu'on atteint ce but suprême pas à pas et étape par étape, en y arrivant par le chemin non seulement le plus court, mais aussi le plus sûr.

Le conventionnalisme „d'attente” serait donc comme un vêtement de protection qu'on revêt en prenant une route difficile et pleine de dangers. On s'en débarrassera au moment où ce but désirable sera atteint. Comme il s'agit, toutefois, d'un savoir se référant à toute la réalité, tant au monde spirituel qu'au monde corporel, au micromonde qu'au macromonde etc., il serait plutôt question de s'en débarrasser après avoir parcouru une certaine étape du chemin, et de la revêtir à une autre étape qu'il restera à faire, au lieu de la laisser tomber une fois pour toutes.

L'attitude propagée par Descartes devint pour les futures penseurs un certain archétype, digne d'imitation par ceux qui se servaient surtout de l'intellect; ceci concernait plutôt la sphère d'intentions et de postulats de celle-ci que la sphère de réalisations pratiques /dans laquelle on observait maintes erreurs/. C'est pourquoi j'y vais parler moins de Descartes seul que de l'homme de Descartes, c'est-à-dire de l'individu émanant justement de cette sphère d'intentions et de postulats.

Le conventionnalisme „d'attente” apparaît dans deux situations cognitives essentiellement différentes, c'est-à-dire dans la situation où l'on veut persuader quelqu'un à

la vérité, et dans la situation où l'on veut découvrir la vérité. Dans le premier cas l'accord est conclu entre le guide et le voyageur, c'est-à-dire entre celui qui une fois au moins a atteint la vérité et saura y arriver à nouveau, et celui qui désire attendre ce but, mais ne sachant le faire de soi-même attend le secours d'autrui. Dans la deuxième situation l'accord est conclu avec soi-même, et plus précisément avec les désires divergents incitant à choisir différentes voies de procéder, tandis qu'une seule soit juste. Toutes les deux situations contiennent un certain élément de risque: dans la première le guide peut s'avérer un imposteur soit une personne incompétante, dans la seconde – nous pouvons nous, induire nous-mêmes en erreur, en cédant p.ex. aux illusions de l'imagination. C'est pourquoi dans toutes les deux situations des mesures de sécurité doivent être prises. Une telle mesure de sécurité dans la première situation aurait lieu lorsque le voyageur n'accorderait à son guide qu'une confiance conditionnelle, c'est-à-dire une confiance que ce premier pourrait retirer au moment où il constaterait que son guide a commis une erreur: une seule faute suffit pour que la confiance conditionnelle soit retirée, tandis qu'un ou deux succès ne suffiraient pas à ce que la confiance redevienne inconditionnelle. Chaque succès suivant, toutefois, devrait l'approfondir.

C'est en tenant compte des conditions pareilles que Descartes propose la conclusion d'un accord entre lui-même et son lecteur, les arguments pragmatiques devant plaider en faveur de

l'accès à celui-ci. Leur lecteur peut constater au premier abord que le risque n'est relativement pas grand, et le profit peut s'avérer important, donc l'égard au compte des pertes et des gains éventuels l'emporte. L'efficacité des activités y est aussi prise en considération – dans l'optique de l'argumentation de Descartes ni l'absence de confiance par rapport aux capacités des autres, ni l'hésitation constante à cet égard ne sont nullement efficaces (dans le premier cas nous ressemblons aux sceptiques, dans le deuxième - au voyageur qui a perdu son chemin dans la forêt et continue à tourner en rond).

Descartes s'intéresse pourtant surtout à la situation du découvreur de vérités et c'est à celle-ci qu'il lie surtout sa conception du conventionnalisme « d'attente ». Dans cette situation il apparaît dans le rôle du voyageur ou – ce qui lui paraît être une comparaison meilleure – de l'architecte et du constructeur, qui a décidé de détruire sa vieille maison pour ériger à sa place une nouvelle, plus parfaite et plus belle. Il s'agit évidemment d'ériger le bâtiment de la science, un bâtiment qui ne devrait pas être détruit par les successeurs.

Pour la période de construction de ce bâtiment il propose d'admettre une morale provisoire .

Cette morale aurait pour matière les lois sociales déjà existant, les croyances, les concepts en vigueur etc., c'est-à-dire tout ce qui appartient au monde de la culture conçu largement.

Si l'homme fonctionnant dans ce monde accepte tout "comme ça vient" il n'est encore aucun conventionnaliste.

On pourrait dire tout au plus qu'il est un opportuniste, et, en outre, un opportuniste malheureux, étant donné que le monde est divers et diversifié, qu'il abonde en contradictions et en conflits. Descartes s'opposait à un tel opportuniste et lançait appel à l'attitude de l'opportunisme rationnel. Pour pouvoir devenir un opportuniste rationnel il faut accepter les principes du conventionnalisme "d'attente", c'est-à-dire dans le monde divers et diversifié de la culture faire des choix adéquats, en égard au profit propre, à la sécurité, à l'efficacité des activités et les circonstances dans lesquelles il nous faut agir, tout en gardant constamment la distance envers ce qui se forme la morale provisoire, ainsi que vis-à-vis de la morale même.

Le conventionnalisme résidant dans la morale provisoire y a un double aspect, celui d'acceptation et celui de comportement. Ainsi donc le premier aspect s'exprime en cela que les principes de cette morale sont considérés conditionnellement comme étant absolument certains, bien que ne donnant aucune garantie d'arriver au but proposé. Autrement dit, au point de vue de la "raison théorique" ils sont incertains, ce qui veut dire qu'à chaque principe peuvent être attribuées des raisons sérieuses incitant à douter de leur infailibilité. Toutefois la "raison pratique", ou tout court le bon sens, lié plutôt à la logique de l'activité concrète qu'à la logique de la pensée pure, porte à accepter lesdits principes, en suggérant que l'indécision continuelle devant l'acceptation de quelque chose, la soumission aux doutes et aux inquiétudes, le changement des goûts propres – apportent en fait plus de pertes que de profits.

Il est donc profitable, au point de vue de la logique de l'activité concrète, de traiter de manière conventionnelle ce qui possède seulement la valeur de vraisemblance comme s'il avait la valeur de certitude réelle; cette attitude n'étant profitable que jusqu'au moment de la réalisation de ce qui possède la valeur de certitude.

L'aspect de comportement de la conventionnalité dans la morale provisoire peut être distingué en raison de ce que ses principes apportent à la façon de parler et d'agir de l'homme

rationnel, à savoir certaines formes standard de la langue et des moeurs. A ce point de vue le conventionnaliste "d'attente" est cette personne qui parle et agit ainsi que le font les plus raisonnables des gens avec lesquels il lui faut vivre en commun. Il se comporte ainsi aussi longtemps qu'il ne trouvera de meilleurs façons de parler et d'agir.